



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CONF.91/L.25
19 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SEPTIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES
New York, 13-22 janvier 1998
Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire*

NORMALISATION NATIONALE : STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES ORGANISMES
NATIONAUX DE TOPONYMIE

Ständiger Ausschuss für geographische Namen (StAGN)
(Comité permanent des noms géographiques) accessible
sur Internet

Document présenté par l'Allemagne**

Le StAGN (Comité permanent des noms géographiques) est un organisme scientifique indépendant de normalisation des noms géographiques des régions germanophones. Il compte parmi ses membres titulaires des experts d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse. Des représentants d'autres régions où l'allemand est langue officielle, notamment le sud du Tyrol et la partie germanophone de la Belgique, collaborent avec le StAGN.

M. K.-A. Seel (Euskirchen) a été Président du Comité de 1991 à 1994 et M. J. Sievers (Francfort-sur-le-Main) en assure la présidence depuis mars 1994. Le secrétariat du StAGN est situé au Bundesamt für Kartographie und Geodäsie, [anciennement : Institut für Angewandte Geodäsie (IFAG)].

Adresse : StAGN Secretariat
Bundesamt für Kartographie und Geodäsie
Richard-Strauss-Allee 11
D-60598 Frankfurt am Main
Allemagne

* E/CONF.91/1.

** Établi par Bernd E. Beinstein et Jörn Sievers, respectivement Secrétaire et Président du Ständiger Ausschuss für geographische Namen (Comité permanent des noms géographiques).

Téléphone : +49-69-63 33-317

Télécopie : +49-69-63 33-441

Courrier électronique : beinstein@ifag.de

Le STAGN dispose d'un site sur Internet, à l'adresse suivante :

<http://www.ifag.de>

cliquer sur : geoinformation

cliquer sur : StAGN

Ce site fournit des informations concernant la structure administrative, l'histoire, les fonctions et les publications (y compris celles accessibles sur Internet) du STAGN ainsi que sur les institutions qui y sont représentées.
